

Chers Parents,

Objet : Matériel suggéré par Madame Nathalie Codesal (3^{ème} C)

Votre enfant arrive en 3^{ème} année primaire. C'est avec un réel plaisir que nous accueillons votre enfant dans sa nouvelle classe.

Vous trouverez, à titre indicatif et facultatif, la liste du matériel suggéré à votre enfant pour que cette année 2023-2024 se déroule dans les meilleures conditions possibles. Par ailleurs, l'école fournit gratuitement le journal de classe. Si le matériel de l'an passé est encore en bon état ou si vous possédez déjà l'un ou l'autre objet, nous prônons le réemploi. Inutile de refaire un achat ! Il n'est pas également nécessaire de choisir des marques commerciales, ni même des produits chers. Nous insistons pour que l'ensemble du matériel soit marqué au nom de l'enfant et cela afin d'éviter les risques de pertes.

En vous remerciant d'avance pour votre compréhension et votre collaboration au bon déroulement de l'année, nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Matériel :

- un stylo et des cartouches d'encre bleue effaçable + un effaceur
- un crayon noir HB, un taille-crayons avec collecteur et une gomme
- un bâton de colle
- un bic à quatre couleurs (rouge, vert, noir, bleu) ou 4 bics différents de ces mêmes couleurs
- une latte **DURE (pas en métal)** de 30 cm et une petite équerre (style Aristo)
- une paire de ciseaux, des crayons et des marqueurs de couleur et 2 marqueurs « fluo »
- une pochette de 4 marqueurs effaçables + ardoise (tableau blanc)
- 3 classeurs A4, 1 rouge, 1 bleu, 1 vert (dos épaisseur **3,5 ou 4 cm, PAS PLUS**. On ne sait pas les mettre dans les casiers), merci de coller une étiquette avec nom + classe
- un bloc de feuilles A4 **quadrillé 10mm/10mm**
- 2 fardes à rabats A4 (1 jaune + 1 au choix)
- 2 couvertures grands cahiers (bleue, rouge). - étiquette nom
- 1 couverture pour grand cahier (vert). - étiquette nom
- deux boîtes de mouchoirs en papier.
- une gourde.



Concernant les uniformes (achat facultatif), les dates des ventes vous seront communiquées en septembre.

Attention, les objets perdus seront remis « Aux Petits Riens » le 10/07/2023. Veuillez récupérer les vêtements de vos enfants avant cette date, sous le préau.

Le papier aluminium, les bouteilles d'eau, berlingots et autres jus ne sont pas autorisés. Veuillez fournir une gourde à votre enfant ainsi qu'une boîte à tartine.